

## REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

## C3. Taille et structure des classes au secondaire I

Selon l'organisation actuelle du cycle d'orientation (CO), la répartition des élèves se fait dans trois regroupements ou sections (R1/CT, R2/LC et R3/LS) avec des effectifs par classe différents, visant à s'adapter à leurs besoins pédagogiques (en principe au maximum 14 élèves en R1/CT, 18 élèves en R2/LC, 24 élèves en R3/LS). Au 31 décembre 2023, il y a en moyenne 18,6 élèves par classe (hors élèves en intégration partielle) : 10,7 élèves en R1/CT, 16,2 élèves en R2/LC et 23,0 en R3/LS. Trente-et-une classes ont été ouvertes en 2023 pour faire face à la forte augmentation du nombre d'élèves du CO (+532 élèves). En R3/LS, c'est le nombre des classes de 24 et 25 élèves qui a le plus augmenté entre décembre 2022 et décembre 2023 (+34 classes), alors que celles de 23 élèves ont diminué (-28 classes).

**L**e cycle d'orientation (CO, enseignement secondaire I) regroupe les 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> années de la scolarité obligatoire. Selon l'organisation en vigueur depuis la rentrée 2011, l'orientation des élèves à l'entrée en classe de 9<sup>e</sup> se fait dans trois regroupements échelonnés selon des exigences scolaires croissantes (R1, R2 et R3), en fonction de leurs moyennes annuelles en français et mathématiques, obtenues lors de la dernière année de l'enseignement primaire (8P). Le règlement du CO prévoit des effectifs par classe différents pour chacun de ces regroupements afin de s'adapter aux besoins pédagogiques des élèves et garantir des conditions d'enseignement optimales à la réussite scolaire.

Les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> années sont, quant à elles, organisées en trois sections (communication et technologie [CT], langues vivantes et communication [LC], littéraire et scientifique [LS]) qui correspondent au prolongement des trois regroupements et conduisent à des possibilités de formations différentes au secondaire II. Un système de passerelles permettant à certains élèves d'avoir un transfert promotionnel (en cours ou en fin d'année scolaire) vers un regroupement ou une section à exigences scolaires plus élevées fait partie intégrante de cette organisation afin de garantir un parcours adapté à chaque élève. Une réorientation vers un regroupement ou une section à exigences moins élevées peut également intervenir en cas de difficultés de l'élève.

## Face à une augmentation de plus de 530 élèves, 31 classes supplémentaires ouvertes à la rentrée 2023

Fin 2023, les 14'330 élèves du CO se trouvaient dans 769 classes de 19 établissements : 642 classes ordinaires, 51 classes composées d'élèves au profil ordinaire et d'élèves ayant un profil sport-arts-études (SAE, c'est-à-dire pratiquant une discipline sportive à un niveau régional ou national, ou une discipline artistique individuelle de manière intensive), 65 classes d'accueil (pour les élèves non francophones lors de leur arrivée dans le canton) et 11 classes ateliers (voir C3.a). Cela équivaut à une moyenne globale de 18,6 élèves par classe au 31 décembre 2023. Ce nombre est resté relativement stable comparativement à 2022 (-0,1 élève par classe), avec une hausse de 31 classes pour faire face à l'augmentation des effectifs scolarisés (+532 élèves).

## C3.a Nombre d'élèves et de classes dans l'enseignement secondaire I au 31 décembre, selon le regroupement ou la section, 2022-2023

	Nombre d'élèves y compris élèves en intégration partielle <sup>(1)</sup>			Nombre d'élèves hors élèves en intégration partielle <sup>(1)</sup>			Nombre de classes		
	2022	2023	Variation 2022-2023	2022	2023	Variation 2022-2023	2022	2023	Variation 2022-2023
Regroupement 1 (R1) Section communication et technologie (CT) <sup>(2)</sup>	918	1'027	+109	903	999	+96	82	93	+11
Regroupement 2 (R2) Section langues vivantes et communication (LC)	2'379	2'668	+289	2'373	2'656	+283	145	164	+19
Classes 9 <sup>e</sup> R1-R2	369	75	-294	367	74	-293	25	6	-19
Regroupement 3 (R3) Section littéraire et scientifique (LS)	8'501	8'710	+209	8'503	8'707	+217	371	379	+8
Classes ordinaires/sport-art-études (SAE) <sup>(3)</sup>	917	1'098	+181	914	1'098	+184	43	51	+8
Classes d'accueil <sup>(4)</sup>	661	684	+23	661	682	+21	63	65	+2
Classes ateliers <sup>(5)</sup>	53	68	+15	53	67	+14	9	11	+2
<b>Total</b>	<b>13'798</b>	<b>14'330</b>	<b>+532</b>	<b>13'761</b>	<b>14'283</b>	<b>+522</b>	<b>738</b>	<b>769</b>	<b>+31</b>

N.B. Comme pour la plupart des graphiques ou tableaux de cette fiche, les données des années antérieures à 2022 (soit 2014 à 2021) sont disponibles dans le classeur Excel C3 sur la page des [Repères et indicateurs statistiques \(RIS\)](#).

<sup>(1)</sup> Les élèves en intégration partielle (37 en 2022 et 47 en 2023) ont une scolarité principale dans l'enseignement spécialisé et connaissent une intégration durant quelques périodes au cours de la semaine dans l'enseignement régulier. <sup>(2)</sup> Y compris des classes mixtes 11<sup>e</sup> CT/ateliers (8 en 2022 et 5 en 2023). <sup>(3)</sup> Un nouveau dispositif sport-arts-études a été mis en place à la rentrée 2020-21 ; ces classes accueillent principalement des élèves de R3/LS, mais également des élèves de R1/CT (7 en 2023) et de R2/LC (29 en 2023) ayant un profil sport-arts-études (voir [Pour comprendre ces résultats](#)). <sup>(4)</sup> Y compris 21 élèves en immersion en 2022 et 56 en 2023 (voir [Pour comprendre ces résultats](#)). <sup>(5)</sup> Les classes ateliers s'adressent aux élèves en grande difficulté scolaire qui accomplissent la dernière année de leur scolarité obligatoire. Ils ou elles peuvent être dans des classes mixtes 11<sup>e</sup> CT/ateliers (31 élèves en 2022 et 15 en 2023).

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

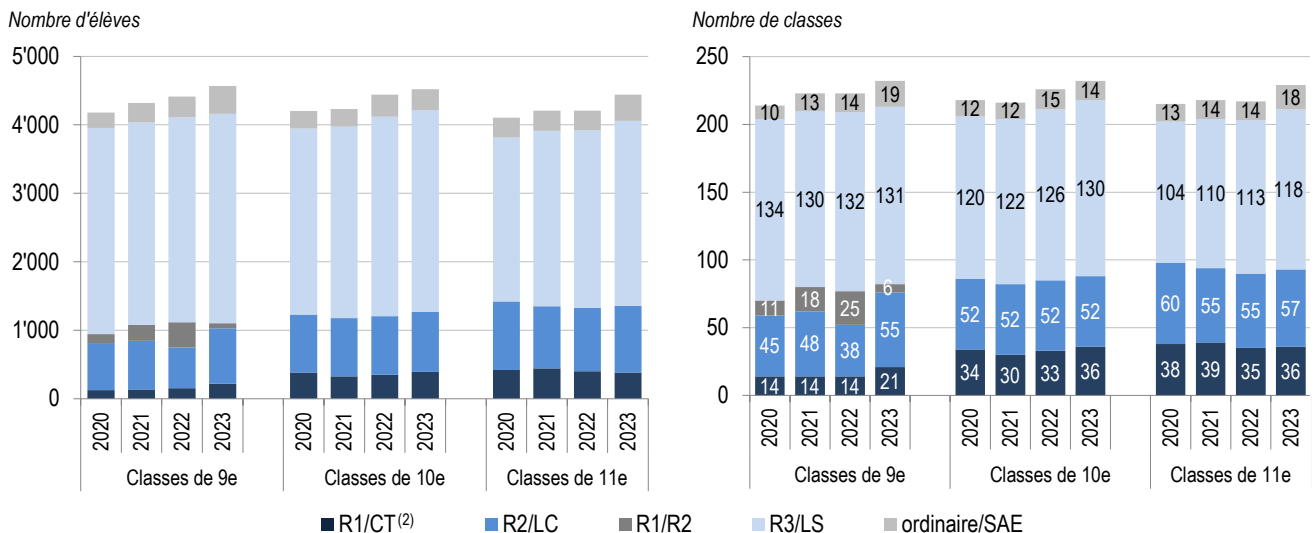
Par rapport à 2022, le nombre de classes a globalement augmenté en 2023 dans la filière R1/CT (+11 classes) ainsi que dans la filière à exigences moyennes (R2/LC) (+19 classes). Notons que le nombre de classes multi-filières de 9<sup>e</sup> R1/R2 instaurées à la rentrée 2020 a nettement diminué en 2023, passant de 25 à 6 classes (-19 classes). Ces classes, présentes dans dix établissements en 2022 et dans quatre établissements en 2023, visent à optimiser les ressources lorsqu'il n'y a pas assez d'orientations d'élèves dans ce type de filière à l'issue de la 8<sup>e</sup> P pour ouvrir une classe de 9<sup>e</sup> R1 et éviter de déplacer les élèves dans un autre CO. Le nombre de classes de la filière R3/LS a, quant à lui, augmenté de 8 classes. Il faut également relever que depuis la rentrée 2020, la mise en place du nouveau dispositif SAE a donné lieu à la création de classes multi-filières accueillant à la fois des élèves au profil ordinaire (principalement R3/LS) et des élèves au profil SAE. Si l'on prend en considération ces dernières, on comptabilise au total un supplément de 16 classes à exigences scolaires élevées en 2023.

L'évolution du nombre de classes des différentes filières est en lien avec (i) la taille plus ou moins importante des cohortes d'élèves arrivant au CO, (ii) l'orientation dans les différents regroupements à l'issue de la 8<sup>e</sup> P et (iii) le fait qu'il y a en général un peu plus de parcours sélectifs (réorientations de R3/LS en R2/LC) que de parcours promotionnels (réorientations de R2/LC en R3/LS) entre la 9<sup>e</sup> et la 11<sup>e</sup>.

En ce qui concerne l'orientation des élèves à l'issue de la 8<sup>e</sup> P, depuis la mise en place de la structure actuelle du CO, les élèves vont de plus en plus souvent en 9<sup>e</sup> R3 (voir la fiche *D2. Transitions entre l'enseignement primaire et secondaire I*).

En termes de cohortes d'élèves et hors classes d'accueil ou ateliers, ce sont principalement les effectifs de 11<sup>e</sup> année qui ont le plus augmenté entre 2022 et 2023 (+240 élèves, c'est-à-dire autant que les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années réunies, voir **C3.b**). Cela correspond à l'arrivée en 11<sup>e</sup> année de la première volée à nouveau entière après le passage des volées « creuses » touchées par le décalage de la date de référence pour entrer en 1<sup>er</sup> P (découlant de l'introduction du concordat HarmoS, voir *Pour comprendre ces résultats*). La dernière volée « creuse » a terminé le CO en juin 2023 et se trouve actuellement en première année du secondaire II.

### C3.b Nombre d'élèves<sup>(1)</sup> et de classes dans l'enseignement secondaire I au 31 décembre, selon l'année, le regroupement ou la section, 2020-2023



N.B. Hors classes entières sport-art-études (en 2020), classes d'accueil, classes ateliers.

<sup>(1)</sup> Hors élèves en intégration partielle (48 en 2020, 60 en 2021, 37 en 2022 et 47 en 2023). <sup>(2)</sup> Y compris classes mixtes 11<sup>e</sup> CT/ateliers (5 en 2020, 6 en 2021, 8 en 2022 et 5 en 2023).

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

On notera que, parmi les effectifs du CO, on comptabilise des élèves dont l'accueil en classe régulière est seulement à temps partiel, étant par exemple au bénéfice d'une mesure de pédagogie spécialisée dans une institution pour déficience sensorielle. Au 31 décembre 2023, c'est le cas de 47 élèves ayant une intégration dans 34 classes régulières du CO (en R1/CT pour près de 60% des cas) pendant quelques périodes, tout en fréquentant principalement une école de pédagogie spécialisée ou une classe intégrée du CO (voir *Annuaire statistique, tableau T1.03*). Si l'on excepte celles qui accueillent plusieurs élèves des classes intégrées (CLI et CLIM), les classes régulières du CO ont en général une ou un seul élève en intégration partielle.

Si l'on ne comptabilise pas les élèves en intégration partielle, l'effectif moyen des classes, au 31 décembre 2023, reste globalement de 18,6 élèves. Compte tenu de l'organisation actuelle du CO (voir *Pour comprendre ces résultats*), le nombre moyen d'élèves par classe diffère selon le regroupement ou la section : 10,7 élèves dans le regroupement 1 et la section CT considérés dans leur ensemble, 16,2 élèves en R2/LC et 23,0 élèves en R3/LS (voir **C3.c**). Dans les classes composées à la fois d'élèves au profil ordinaire et d'élèves au profil SAE, on compte en moyenne 21,5 élèves. Les classes de 9<sup>e</sup> R1/R2 ont en moyenne 12,3 élèves, c'est-à-dire une taille intermédiaire entre celle des classes de 9<sup>e</sup> R1 (10,7 élèves en moyenne) et celle des classes de 9<sup>e</sup> R2 (16,2 élèves en moyenne). Ces classes multi-filières ont vu leurs effectifs diminuer de 2,3 élèves en moyenne en 2023.

### C3.c Nombre moyen d'élèves<sup>(1)</sup> par classe dans l'enseignement secondaire I au 31 décembre, selon l'année de scolarité, le regroupement ou la section, 2022-2023

	Nombre moyen d'élèves par classe en...											
	...9 <sup>e</sup> année			...10 <sup>e</sup> année			...11 <sup>e</sup> année			Ensemble		
	2022	2023	Variation 2022-2023	2022	2023	Variation 2022-2023	2022	2023	Variation 2022-2023	2022	2023	Variation 2022-2023
Regroupement 1	10.8	10.6	-0.2							11.0	10.7	-0.3
Section CT <sup>(2)</sup>				10.7	10.9	+0.3	11.4	10.7	-0.8			
Regroupement 2	15.6	14.7	-0.9							16.4	16.2	-0.2
Section LC				16.4	16.8	+0.4	16.8	17.1	+0.3			
Classes 9 <sup>e</sup> R1/R2	14.7	12.3	-2.3							14.7	12.3	-2.3
Regroupement 3	22.7	23.3	+0.6							22.9	23.0	+0.1
Section LS				23.1	22.7	-0.4	22.9	22.9	0.0			
Classes ordinaires-SAE <sup>(3)</sup>	21.7	21.5	-0.2	21.6	21.7	+0.1	20.4	21.4	+1.0	21.3	21.5	+0.2
Classes d'accueil <sup>(4)</sup>										10.5	10.5	+0.0
Classes ateliers <sup>(5)</sup>							5.9	6.1	+0.2	5.9	6.1	+0.2

N.B. Les données pour les années 2014 à 2021 figurent dans le classeur Excel sur la page des *Repères et indicateurs statistiques (RIS)*.

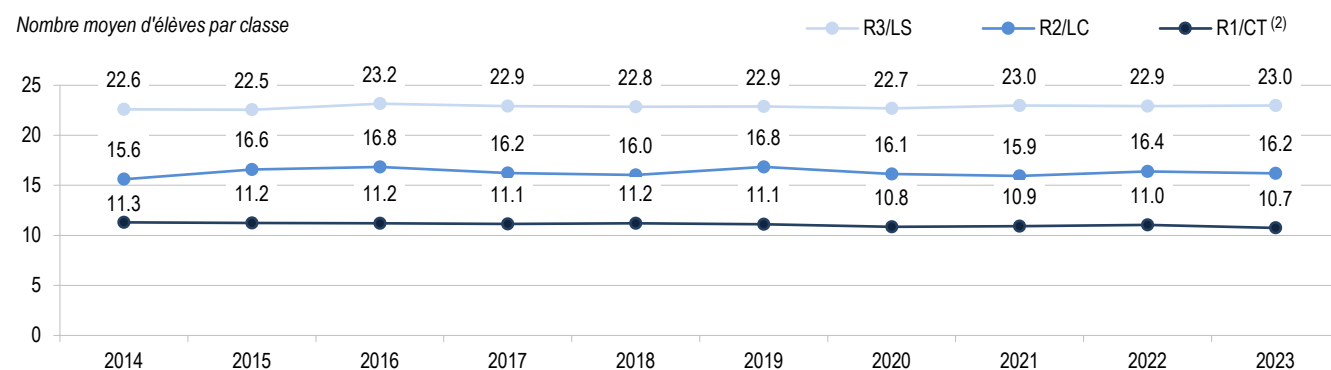
<sup>(1)</sup> Hors élèves en intégration partielle. <sup>(2)</sup> Y compris classes mixtes de 11<sup>e</sup> CT/ateliers. <sup>(3)</sup> Ces classes regroupent principalement des élèves de R3/LS, mais accueillent également quelques élèves de R2/LC et de R1/CT. <sup>(4)</sup> Certaines classes d'accueil regroupent des élèves de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup>, de 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup>, voire des trois années de scolarité. La taille de ces classes est donc présentée sans distinction d'année de scolarité. <sup>(5)</sup> Les classes ateliers s'adressent aux élèves en grande difficulté scolaire qui accomplissent la dernière année de leur scolarité obligatoire. Ils ou elles peuvent être dans des classes mixtes CT/ateliers.

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

### Une plus grande fluctuation du nombre moyen d'élèves par classe dans la filière R2/LC

Au cours des dix dernières années, le nombre d'élèves par classe a été relativement stable dans les filières R1/CT (avec une très légère tendance à la baisse) et R3/LS (très légère tendance à la hausse). En revanche, le nombre moyen d'élèves par classe a un peu plus fluctué dans la filière R2/LC, variant de 15,6 élèves en 2014 (valeur la plus basse) à 16,8 en 2016 et 2019 (valeur la plus haute).

### C3.d Nombre moyen d'élèves<sup>(1)</sup> par classe dans l'enseignement secondaire I au 31 décembre, selon le regroupement ou la section, 2014-2023



<sup>(1)</sup> Hors élèves en intégration partielle. <sup>(2)</sup> Y compris classes mixtes 11<sup>e</sup> CT/ateliers.

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

### Des départs et des arrivées d'élèves tout au long de l'année

Il est important de souligner que ces nombres moyens d'élèves par classe correspondent à une photographie au 31 décembre, alors que le processus d'orientation des élèves en cours d'année, pour s'adapter au mieux à leurs besoins, peut avoir une influence sur la taille des classes tout au long de l'année. C'est, d'une manière générale, également le cas des mouvements d'élèves liés à d'autres événements : déménagements à l'intérieur du canton, migrations avec l'extérieur du canton, départs vers l'enseignement privé.

On observe ainsi que près de 500 élèves du CO ont changé de classe entre le 15 septembre et le 31 décembre 2023 (environ 210 en 9<sup>e</sup>, 130 en 10<sup>e</sup> et 160 en 11<sup>e</sup>). Pour plus de 400 de ces élèves, il s'agit d'un changement dans un but promotionnel en passant dans une classe de niveau immédiatement supérieur, et dans une trentaine de cas il s'agit d'un changement d'établissement du CO.

S'ajoute en outre, au cours du premier trimestre, l'arrivée en provenance de l'extérieur du canton d'environ 200 élèves dont la scolarisation s'est faite dans les différentes classes régulières. En parallèle, une quarantaine d'élèves ont quitté le CO après la rentrée (déménagement hors du canton ou départ dans une école privée). Ces arrivées et départs d'élèves en

cours d'année ne concernent pas nécessairement les mêmes établissements et ont un impact sur les effectifs qui sont comptabilisés au 31 décembre.

À titre d'exemple, une classe de 9<sup>e</sup> R2 ne compte que 11 élèves au 31 décembre 2023 (voir **C3.e**). Elle avait un effectif de 17 élèves à la rentrée scolaire et six élèves ont bénéficié d'une réorientation promotionnelle en 9<sup>e</sup> R3 avant le 31 décembre. Inversement, certaines classes dépassent au 31 décembre les maxima prévus par le règlement, alors que ce n'était pas le cas lors de la rentrée scolaire. Par exemple, une classe de 9<sup>e</sup> R3 compte 25 élèves au 31 décembre 2023. Elle avait démarré l'année scolaire avec 22 élèves ; au cours du premier trimestre, elle a accueilli deux élèves bénéficiant d'une réorientation promotionnelle depuis une classe de 9<sup>e</sup> R2 du même établissement, ainsi qu'un élève qui avait commencé l'année scolaire dans une école privée.

Ces exemples illustrent les mouvements au sein du CO sur une même année scolaire, dans le cadre du système de passerelles. Le fait que certaines classes dénombrent, à certains moments, des effectifs pouvant être considérés comme trop faibles ou au contraire trop élevés, est la contrepartie de la souplesse du système visant à réorienter chaque élève dans la section qui lui convient le mieux durant son parcours au secondaire I. Cette souplesse peut cependant entrer en tension avec l'optimisation du remplissage des classes.

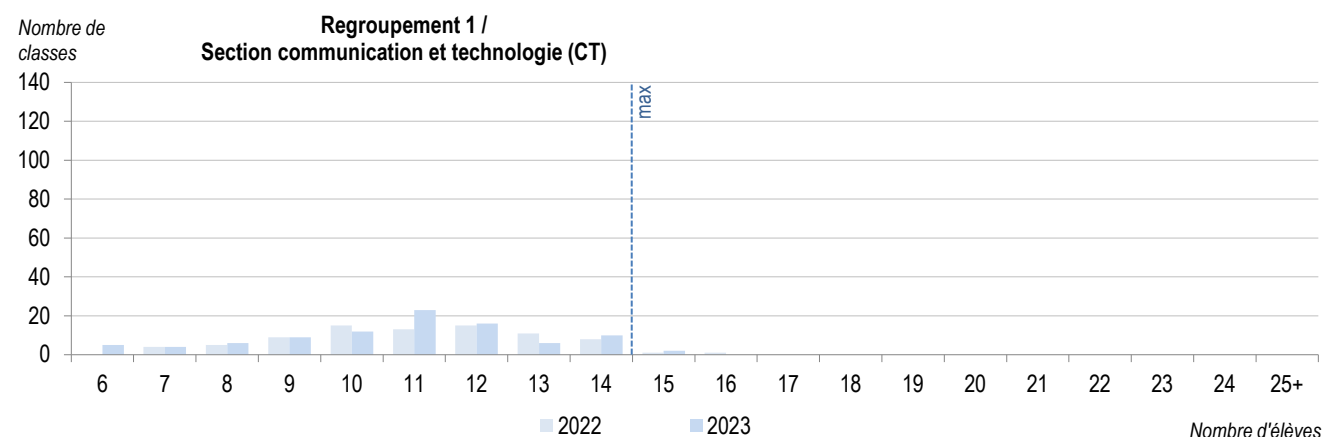
Les classes de R2/LC, situées au carrefour des transitions promotionnelles ou sélectives des élèves (arrivées ou départs de R1/CT ou de R3/LS), sont probablement celles dont les effectifs et la composition sont le plus susceptibles de fluctuer au cours de l'année scolaire, et notamment au premier trimestre. Cela peut expliquer la plus forte variation du nombre moyen d'élèves par classe observé au 31 décembre pour cette filière au fil des années (voir **C3.d**).

### Augmentation du nombre de classes de 24 et 25 élèves en R3/LS

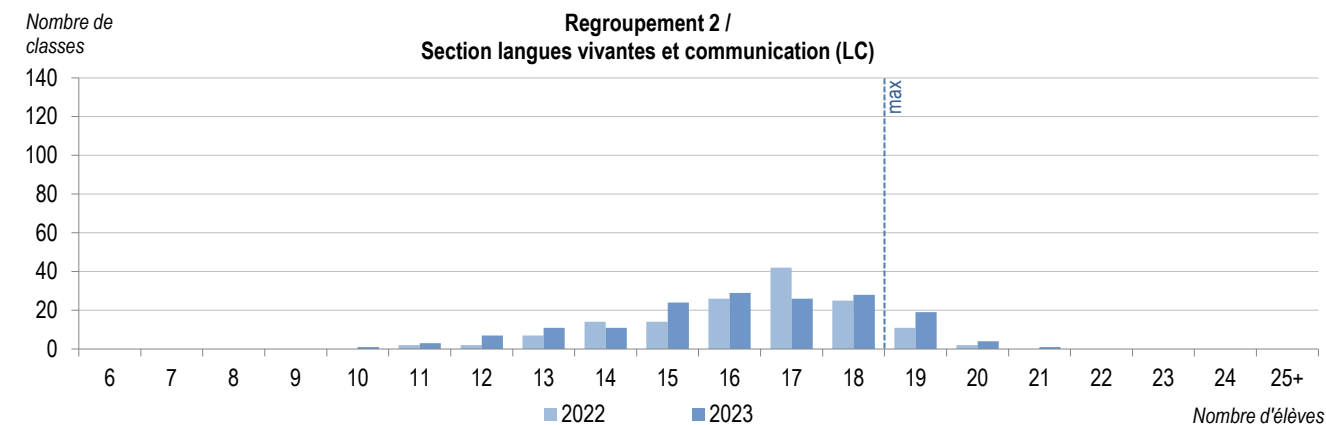
Au 31 décembre 2023, plus de 70% des classes de R1/CT ont un effectif compris entre 10 et 14 élèves ; ce taux est similaire pour les classes de R2/LC ayant un effectif compris entre 14 et 18 élèves (graphiques **C3.e**). Plus des trois quarts des classes de R3/LS ont, quant à elles, entre 22 et 24 élèves. Quelques classes s'écartent toutefois de ces fourchettes, la taille des classes variant de 10 à 21 élèves en R2/LC et de 18 à 25 élèves (ou 26 dans un cas très exceptionnel) en R3/LS.

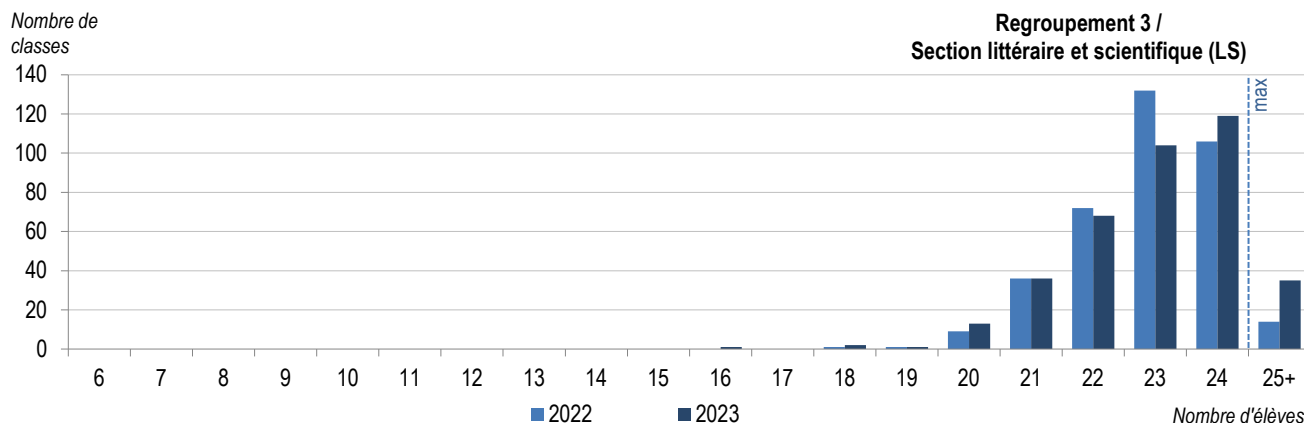
Au 31 décembre 2023, 81% des classes de R1/CT ont une marge d'au moins 2 élèves par rapport aux maxima d'élèves par classe fixés par le règlement ; c'est le cas de 52% des classes de R2/LC et de seulement 32% des classes de R3/LS. Concernant ces dernières, ce sont celles qui comptent 24 ou 25 élèves qui ont le plus augmenté entre 2022 et 2023 (+34 classes) alors que le nombre de celles de 23 élèves ont diminué (-28 classes).

### C3.e Variation de la répartition des classes de l'enseignement secondaire I, selon la taille des classes au 31 décembre<sup>(1)</sup>, le regroupement ou la section, 2022-2023



N.B. Y compris classes mixtes 11<sup>e</sup> CT/ateliers (8 en 2022 et 5 en 2023).





<sup>(1)</sup> Hors élèves en intégration partielle.

Lecture du « max » : les effectifs des classes d'un établissement ne doivent, en principe, pas dépasser ce maximum en moyenne sur l'année.

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

### 10% des classes ont un nombre d'élèves supérieur aux maxima prévus

La part des classes qui atteignent au 31 décembre 2023 les maxima fixés par le règlement est globalement de 25% : 11% en R1/CT, 17% en R2/LC et 31% en R3/LS (voir **C3.f**). En termes d'évolution dans le temps, la proportion de classes atteignant au 31 décembre les maxima prévus, qui avait fortement diminué en 2020 (19%), a augmenté de nouveau depuis 2021.

Au total, 10% des classes du CO dépassent les maxima (voir **C3.g**). Si le dépassement des maxima se rencontre très rarement en R1/CT (2 classes ayant 15 élèves), il concerne en revanche 24 classes de R2/LC qui comptent 19 ou 20 élèves (voire 21 très exceptionnellement) au 31 décembre 2023 (soit 15% des classes et 17% des élèves de R2/LC). Trente-cinq classes de R3/LS comptent 25 élèves, voire 26 très exceptionnellement (soit 9% des classes et 5% des élèves de R3/LS). En termes d'évolution dans le temps, la proportion de classes dépassant les maxima a presque doublé entre 2022 et 2023, retrouvant quasiment le pic des chiffres qui avaient été observés en 2016 (28% des classes atteignant le maximum et 10% le dépassant). Ceci est probablement à rapprocher de la très forte hausse des effectifs du CO (+532 élèves entre 2022 et 2023), qui est liée au niveau toujours très élevé du nombre d'élèves en classe d'accueil et au retour à trois volées « pleines » (après la sortie du CO de la dernière volée « creuse » qui vient de partir au secondaire II).

Rappelons toutefois que c'est en moyenne sur l'année que ces maxima ne doivent, en principe, pas être dépassés. Cela n'exclut pas qu'ils puissent l'être à certains moments de l'année, selon la possibilité plus ou moins forte d'affecter certains élèves à un autre établissement du CO, en fonction des bassins de recrutement. Toutefois, le fait d'atteindre, voire de dépasser au 31 décembre les maxima fixés par le règlement peut dans certains cas rendre difficile l'accueil, pendant le reste de l'année scolaire, des élèves qui connaîtraient une réorientation (passerelle) ou des élèves provenant des classes d'accueil ou de l'extérieur du canton.

### C3.f Proportion de classes atteignant le maximum réglementaire<sup>(1)</sup> au 31 décembre, selon le regroupement ou la section, 2016-2023

	Nombre de classes									En % du nombre total de classes de la filière							
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
R1/CT <sup>(2)</sup>	13	11	13	7	4	7	8	10	11%	10%	13%	7%	5%	8%	10%	11%	
R2/LC	46	38	34	44	26	20	26	28	26%	22%	19%	26%	17%	13%	18%	17%	
R3/LS	123	105	101	117	84	116	106	119	34%	28%	27%	32%	23%	32%	29%	31%	
<b>Ensemble</b>	<b>182</b>	<b>154</b>	<b>148</b>	<b>168</b>	<b>114</b>	<b>143</b>	<b>140</b>	<b>157</b>	<b>28%</b>	<b>23%</b>	<b>22%</b>	<b>26%</b>	<b>19%</b>	<b>24%</b>	<b>23%</b>	<b>25%</b>	

<sup>(1)</sup> Hors élèves en intégration partielle. <sup>(2)</sup> Y compris classes mixtes 11<sup>e</sup> CT/ateliers.

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

### C3.g Proportion de classes dépassant le maximum réglementaire<sup>(1)</sup> au 31 décembre, selon le regroupement ou la section, 2016-2023

	Nombre de classes									En % du nombre total de classes de la filière							
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
R1/CT <sup>(2)</sup>	0	0	0	3	0	0	2	2	0%	0%	0%	3%	0%	0%	2%	2%	
R2/LC	24	14	10	24	12	13	13	24	13%	8%	5%	14%	8%	8%	9%	15%	
R3/LS	42	23	23	19	18	23	19	35	12%	6%	6%	5%	5%	6%	5%	9%	
<b>Ensemble</b>	<b>66</b>	<b>37</b>	<b>33</b>	<b>46</b>	<b>30</b>	<b>36</b>	<b>34</b>	<b>61</b>	<b>10%</b>	<b>6%</b>	<b>5%</b>	<b>7%</b>	<b>5%</b>	<b>6%</b>	<b>6%</b>	<b>10%</b>	

N.B. Les maxima ne doivent en principe pas être dépassés en moyenne sur l'année, ce qui n'exclut pas qu'ils puissent l'être à certains moments de l'année.

<sup>(1)</sup> Hors élèves en intégration partielle. <sup>(2)</sup> Y compris classes mixtes 11<sup>e</sup> CT/ateliers.

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

**Odile Le Roy-Zen Ruffinen**  
(éd. Narain Jagasia)

## Pour en savoir plus

- Dispositif sport-art-études (SAE) au cycle d'orientation : <https://www.ge.ch/sport-art-etudes/cycle-orientation-sae>

## Pour comprendre ces résultats

### Source des données

Les données utilisées proviennent de la base de données scolaires (nBDS) du canton de Genève. Elles reflètent l'état de la nBDS au 31 décembre de chaque année, et la façon dont les scolarités sont enregistrées.

### Organisation du cycle d'orientation

L'organisation actuelle du cycle d'orientation (CO) résulte d'une votation populaire acceptée par le peuple genevois le 17 mai 2009 sur la Loi 10176. Les élèves ayant obtenu en fin de primaire un total de 14 points (avec chaque moyenne égale ou supérieure à 4) ont accès au regroupement R3 ; celles et ceux qui ont obtenu au moins 11,5 points (avec chaque moyenne égale ou supérieure à 3.5) ont accès au regroupement R2 ; celles et ceux qui ont obtenu au moins 9 points (avec chaque moyenne égale ou supérieure à 3) ont accès au regroupement R1. À noter que la moyenne de français compte double dans le calcul des points.

Les maxima pour les effectifs d'élèves par classe prévus par le règlement du CO étant les mêmes entre le R1 et la section CT, entre le R2 et la section LC et entre le R3 et la section LS, une partie des résultats sont présentés en fonction de ces trois catégories.

### Règlement du cycle d'orientation (RCO) C 1 10.26

#### Art. 24. Effectifs des classes

1. Les effectifs des classes tiennent compte des besoins pédagogiques des élèves et de la différenciation de l'enseignement nécessaire dans certaines classes.

2. Afin de permettre les réorientations en cours d'année et l'insertion dans les classes ordinaires des élèves issus des classes d'accueil,

les effectifs moyens des classes ordinaires doivent être maintenus quelques unités en dessous des maxima pendant tout le processus de constitution des classes, avec une attention particulière à la 9<sup>e</sup> année, dans les regroupements 2 et surtout 3.

3. En cours d'année, les effectifs moyens des classes d'un établissement ne doivent, en principe, pas dépasser les maxima suivants :

a) classes ateliers et classes d'accueil : 12 élèves ; b) regroupement 1 et section CT : 14 élèves ; c) regroupement 2 et section LC : 18 élèves ; d) regroupement 3 et section LS : 24 élèves ; e) classes sport et art : 20 élèves.

### Classe multi-filières ordinaires / sport-art-études (SAE)

Depuis la rentrée 2020, un nouveau dispositif SAE a été mis en place. La scolarisation de ces élèves se fait en principe dans l'établissement de leur secteur (c'est-à-dire proche de leur domicile), dans des classes composées d'élèves SAE et d'élèves non-SAE des trois regroupements. La grille horaire est allégée de 6 à 7 périodes (soit 26-28 périodes au lieu de 32) pour permettre aux élèves SAE de pratiquer leur discipline artistique ou sportive quatre après-midis par semaine. Les élèves au bénéfice de ce dispositif doivent consacrer au minimum 8 heures à l'entraînement et/ou la pratique de leur discipline, du lundi au vendredi. Ils ou elles doivent également répondre aux conditions et niveaux sportifs/artistiques requis. Les élèves bénéficient, tout comme dans l'ancien dispositif, de libérations pour les compétitions et concours. En 2023, les classes sont composées principalement d'élèves de R3/LS mais on y compte également 7 élèves de R1/CT et 29 élèves de R2/LC ayant un profil SAE. Au total, 737 élèves de ces classes ont un profil ordinaire et 361 élèves ont un profil SAE.

### Classes multi-filières 9<sup>e</sup> R1-R2

Ces classes sont apparues à la rentrée 2020 afin d'optimiser les ressources quand il n'y a pas suffisamment d'orientations en R1 à l'issue de la 8P pour ouvrir une classe dans un établissement du CO.

### Classes d'accueil

Leur objectif est d'enseigner les bases du français aux élèves allophones de 12 à 15 ans lors de leur arrivée dans le canton (et, si nécessaire, leur assurer une mise à niveau scolaire). Certaines classes d'accueil regroupent des élèves de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup>, de 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup>, voire des trois années de scolarité. La taille de ces classes est donc présentée sans distinction d'année de scolarité.

Un nouveau dispositif de classes d'accueil en immersion est en test dans quatre CO (Coudriers, Florence, Golette et Voirets). Les élèves suivent principalement leur scolarité en classe régulière, sauf les heures de français (une dizaine d'heures environ) qu'ils ou elles suivent en classe d'accueil. L'accueil en immersion concerne 21 élèves en 2022 et 56 élèves en 2023.

### Classes ateliers

Les classes ateliers reçoivent les élèves en grande difficulté scolaire qui accomplissent la dernière année de leur scolarité obligatoire et ont besoin d'un programme spécifique et d'un encadrement approprié pour compléter leur bagage scolaire en lien avec un projet professionnel. Dans quelques établissements, des classes de 11<sup>e</sup> CT ayant très peu d'élèves peuvent également accueillir quelques élèves de classes ateliers dans des classes mixtes CT/ateliers (3 en 2018, 5 en 2019 et en 2020, 6 en 2021, 8 en 2022 et 5 en 2023).

### Élèves en intégration partielle

Ces élèves ont une scolarité principale dans l'enseignement spécialisé et sont intégrés durant quelques périodes au cours de la semaine dans l'enseignement régulier. Leur nombre tend à augmenter avec la mise en œuvre de l'école inclusive : 12 élèves en 2014, 27 en 2015, 19 en 2016, 23 en 2017 et 2018, 41 en 2019, 48 en 2020, 60 en 2021, 37 en 2022 et 47 en 2023.

### Concordat HarmoS

L'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire a entraîné deux modifications importantes : d'une part, l'obligation de scolarisation à 4 ans entrée en vigueur en 2011 et d'autre part, une nouvelle date de référence d'entrée en 1<sup>re</sup> primaire fixée au 31 juillet, impliquant la suppression de la dispense d'âge simple qui acceptait les individus nés jusqu'au 31 octobre. À Genève, la nouvelle date de référence a été mise en place en trois années en supprimant progressivement la possibilité de cette dispense pour les individus nés en octobre (rentrée 2010) puis en septembre (rentrée 2011) et en août (rentrée 2012). Cette mesure a été à l'origine de trois volées « creuses » avec chacune un déficit d'environ 350 élèves (car constituées de 11 mois de naissance au lieu de 12) à champ constant, c'est-à-dire hors changements migratoires et démographiques. Cet effet HarmoS a touché chacune à leur tour toutes les années de scolarité de l'enseignement primaire jusqu'en 2019. La première volée impactée par HarmoS a quitté le CO à la fin de l'année scolaire 2020-21 ; la dernière volée impactée l'a quitté à la fin de l'année scolaire 2022-23.

Lien vers les données : <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques>